



Test de paternite . Comment faire.

Par **Mamanderayan**, le **12/04/2015** à **11:19**

Bonjour

Je vous explique ma situation je suis maman d'un petit garçon de 18 mois . Le papa ne la pas reconnu à sa naissance . Il a un doute sur sa paternite , donc on aimerait faire un test de paternite nous sommes tous les deux pour . Nous sommes toujours ensemble on habite encore chacun de notre côté . Au départ nous voulions le faire par internet , j'aurais aimer savoir comment sa se passe par la justice comment faire ou aller , combien de temp .Et des témoignages de personne qui sont passer par la . J'ai lu sur internet qu'on ne peut pas faire le test juste pour voir si c'est lui le père . Je ne veux pas de pension alimentaire ou d'autre aide . C'est vraiment juste pour que son père le reconnaisse et qu'il porte aussi son nom . J'espère avoir été assez clair . Merci de vos réponse à l'avance .

Par **domat**, le **12/04/2015** à **19:54**

bjr,

un test de paternité fait en dehors d'une décision d'un juge n'aura aucune valeur valeur juridique.

vous pouvez faire une action en recherche de paternité devant le tgi, l'avocat est obligatoire.

le père peut aussi reconnaître l'enfant par simple déclaration à la mairie.

cdt